

BAROMÈTRE SANTÉ

Mise à jour au 31/08/2023 | données des 2 premiers quadrimestres 2023 (janvier à août)

4 faits marquants à souligner

Tendances consommation santé

Une hausse des soins toujours forte mais qui ralentit

100% Santé

Un changement des habitudes de consommation en dentaire, un ralentissement en audiologie

Médecines douces

Une poursuite de l'augmentation du nombre d'actes

Hospitalisation

Une reprise des hospitalisations suite aux reports liés à la Covid-19

ÉDITION

SEPTEMBRE 2023

“ Edito



Si la tendance observée en début d'année sur l'augmentation de la consommation des Français en matière de santé se confirme, nous notons néanmoins un ralentissement des prestations santé au cours du second quadrimestre (+ 7,2 % vs + 9,6 % par rapport aux mêmes périodes 2022).

Nous constatons notamment une augmentation du nombre de consommateurs davantage qu'une hausse des coûts unitaires, qui pourrait s'expliquer à la fois par le rattrapage post-Covid et par le contexte anxigène actuel qui n'est pas sans conséquence sur la santé et le bien-être des Français si l'on en croit la hausse des consultations en ostéopathie et plus globalement l'essor des médecines douces.

Enfin, nous pouvons déjà noter que les dernières évolutions réglementaires mises en place au 1^{er} octobre dernier (désengagement de la Sécurité sociale sur les actes dentaires et augmentation du tarif de consultation des médecins généralistes et spécialistes) vont avoir un impact non négligeable sur les organismes complémentaires. Dans un contexte déjà tendu, nous estimons cette hausse des prestations santé à 1 point supplémentaire sur l'exercice 2024.

Plus que jamais, nous suivrons avec attention toutes ces tendances pour vous les décrypter dans nos prochains baromètres.

Bonne lecture !

A handwritten signature in black ink, reading "Matthieu HAVY". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Matthieu HAVY - Directeur Général de Génération

Sommaire

Tendances consommation santé *page 4*

Analyse par grands postes de soins *pages 5 à 13*

Dentaire, optique & autres prothèses *pages 6 à 7*

Médecines douces *pages 8 à 9*

Médecins généralistes & spécialistes *pages 10 à 11*

Hospitalisation *page 12*

Pharmacie *page 12*

Autres soins médicaux courants *page 13*



Lexique

page 14 à 15

Génération

page 16

Méthodologie

page 16

Tendances consommation santé

Nous avons noté, dans notre précédent Baromètre Santé, une hausse des prestations santé de 9,6% (chiffres arrêtés au 30/04/2023) sur les quatre premiers mois de l'année 2023 par rapport aux quatre premiers mois de l'année 2022.

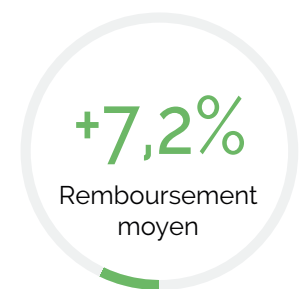
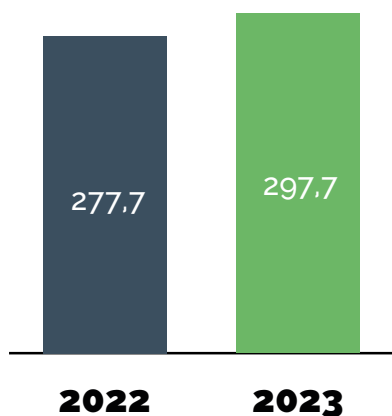
Ce chiffre venait confirmer **une reprise globale des soins** suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Cette hausse se vérifie-t-elle sur les huit premiers mois de l'année 2023 ?



Une hausse des soins toujours forte mais qui ralentit

Évolution du remboursement moyen - chiffres arrêtés au 31/08/2023
en € par bénéficiaire et en % 2023 vs 2022



2023 VS 2022



L'augmentation du remboursement moyen entre 2022 et 2023 se confirme et reste forte.

Nous notons cependant un **ralentissement de cette hausse par rapport au constat de notre précédent Baromètre Santé** (+9,6% sur les quatre premiers mois de 2023 contre +7,2 % sur les huit premiers mois de 2023 par rapport à l'année 2022 sur des périodes identiques).

Analyse par grands postes de soins

Évolution du remboursement moyen par poste de soins - chiffres arrêtés au 31/08/2023 en € par bénéficiaire et en % 2023 vs 2022

Poids par poste
sur les remboursements
effectués chez Génération



22,1%

2022 62,9€ **2023** 65,8€ ▲ +4,5%

Dentaire



23,2%

2022 64,4€ **2023** 69,2€ ▲ +7,3%

Optique



4,6%

2022 12,8€ **2023** 13,6€ ▲ +6,9%

Autres prothèses

dont prothèses auditives **2022** 3,9€ **2023** 3,9€ ▼ -0,6%



4,4%

2022 11,8€ **2023** 13,1€ ▲ +11,1%

Médecines douces *



9,3%

2022 25,6€ **2023** 27,6€ ▲ +7,5%

Honoraires



10,9%

2022 30,1€ **2023** 32,4€ ▲ +7,7%

Hospitalisation



9,2%

2022 25,8€ **2023** 27,4€ ▲ +6,1%

Pharmacie



15,1%

2022 40,9€ **2023** 45€ ▲ +10,1%

Autres soins **

* y compris psychologue

** actes de kinésithérapie, radiologie, biologie & actes infirmiers



À noter



l'optique pèse pour 23,2% des remboursements effectués chez Génération sur les huit premiers mois de l'année 2023, ce qui en fait un poste particulièrement impactant



Outre une reprise globale des soins suite à la fin de la crise sanitaire liée à la Covid-19, **l'augmentation globale des remboursements peut trouver plusieurs explications.**

Nous les étudierons ci-après, par grands postes de soins :

- les 3 postes impactés par le 100% Santé que sont le dentaire, l'optique et l'audiologie
- les postes liés au bien-être et à la prévention et principalement les consultations de psychologue et l'ostéopathie
- les consultations de médecin généraliste et de médecin spécialiste
- l'hospitalisation
- la pharmacie
- les « autres soins » que sont les auxiliaires médicaux, la radiologie, les analyses et les actes dits « de spécialité »



Un changement des habitudes de consommation en dentaire, des disparités géographiques en optique, un ralentissement en audiologie

Poids par poste
sur les remboursements
effectués chez Génération

22,1%

prothèses : 13,1%
soins : 3,5%
orthodontie : 5,5%

23,2%

montures : 5,2%
verres : 14,4%
lentilles refusées : 3,1%
chirurgie réfractive : 0,3%

4,6%

audioprothèses : 1,3%
autres : 3,3%

Analyse des tendances par poste

À noter

Dentaire **+4,5%**

- **stabilité** (autour de 42%) de la part des prothèses dentaires réalisées en RAC 0* **dans le cadre du 100% Santé**
- **plus de consommateurs** pour les implants (exclus du dispositif 100% Santé), les couronnes sur implant & les appareils dentaires
- **plus de consommateurs** pour les inlays/onlays & la parodontologie non remboursée par la Sécurité sociale



changement confirmé des habitudes de consommation en faveur de **l'implantologie & davantage d'actes de prévention dentaire**

Optique **+7,3%**

- la part des équipements optiques réalisés en RAC 0* **dans le cadre du 100% Santé n'évolue pas & reste à un niveau très faible** (2%)
- **plus de consommateurs** pour les montures, les verres & les lentilles refusées notamment en Ile-de-France
- **hausse du coût** unitaire pour les verres & les lentilles refusées notamment en Ile-de-France
- **amélioration de garanties** liée à l'augmentation du PMSS pour certains frais (chirurgies réfractives, lentilles refusées, verres)



disparité géographique toujours plus marquée pour l'Ile-de-France

Autres prothèses **+6,9%**

- **stabilisation** (autour de 22%) de la part des prothèses auditives réalisées en RAC 0* **dans le cadre du 100% Santé**
- **plus de consommateurs** pour les autres prothèses médicales (appareils d'assistance respiratoire, orthèses...)
- **hausse du coût** moyen des appareils d'assistance respiratoire



stabilisation de la consommation d'**audioprothèses** qui pourrait s'expliquer par la limitation du remboursement Sécurité sociale à un appareillage tous les 4 ans



Les hausses de consommation constatées dans notre précédent Baromètre Santé se confirment concernant l'optique et les «autres prothèses» alors que **l'augmentation de la consommation moyenne tendrait à ralentir sur le poste dentaire** (+7,6% sur les 4 premiers mois de l'année 2023 contre 4,5% ci-dessus pour les huit premiers mois de 2023).

*Définition du RAC 0

Focus sur...

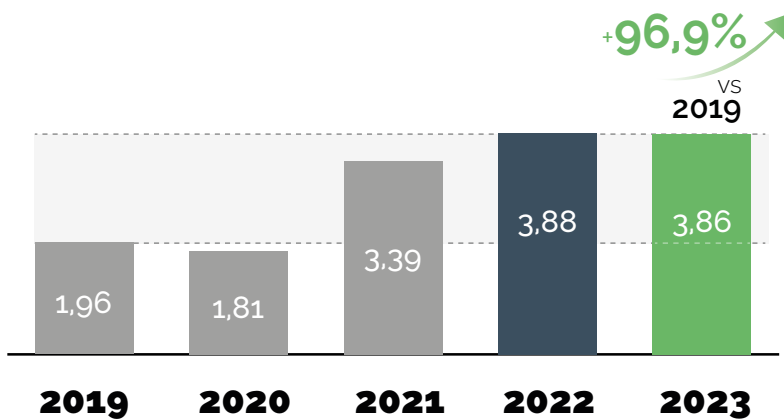
Les effets du 100% Santé sur la consommation de prothèses auditives

Quelle tendance pouvons-nous relever, deux ans après la mise en place du 100% Santé pour l'audiologie ?



Une légère hausse de la consommation d'audioprothèses

Évolution du remboursement moyen par bénéficiaire en € - chiffres arrêtés au 31/08/2023 et en % 2023 vs 2022



2023 VS 2022



La **consommation d'audioprothèses en forte hausse depuis la mise en place du 100% Santé audiologie ralentit** sur les huit premiers mois de l'année 2023 par rapport aux huit premiers mois de 2022.

Cette tendance est cependant ici moins marquée que lors de notre précédent Baromètre Santé puisque la proportion d'appareils auditifs réalisés en RAC 0, dans le cadre du 100% Santé, a légèrement augmenté ces quatre derniers mois (21,7% de janvier à avril 2023 contre 23,3% de janvier à août 2023).



Une poursuite de l'augmentation d'actes de médecines douces avec une nette reprise pour l'ostéopathie

Poids par poste
sur les remboursements effectués chez Génération

4,4%

ostéopathie : 3,1%
psychologue : 0,6%
autres : 0,7%

Analyse des tendances par poste

Médecines douces (dont psychologue)

+11,1%

- plus de consommateurs
- pas d'augmentation des coûts moyens

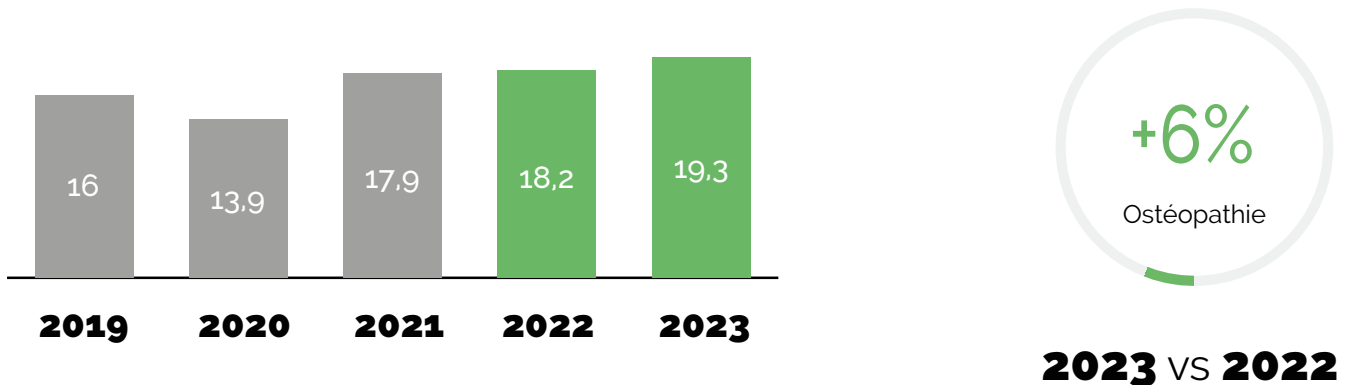
À noter



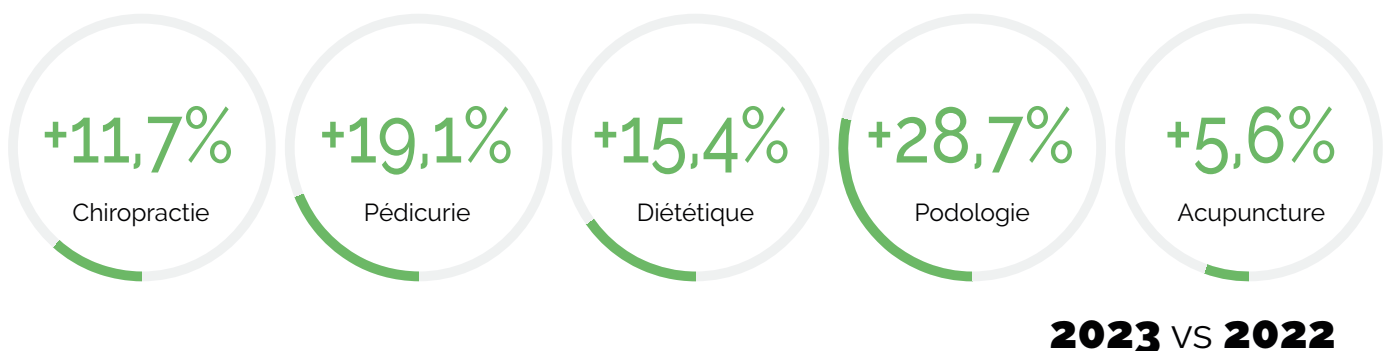
augmentation continue des actes de psychologue
à vérifier dans nos prochains baromètres (voir page suivante)


Évolution de la consommation de médecines douces - chiffres arrêtés au 31/08/2023

en nombre d'actes d'ostéopathie pour 100 bénéficiaires et en % 2023 vs 2022




en nombre d'actes pour 100 bénéficiaires et en % 2023 vs 2022 pour les principales autres médecines douces





À noter

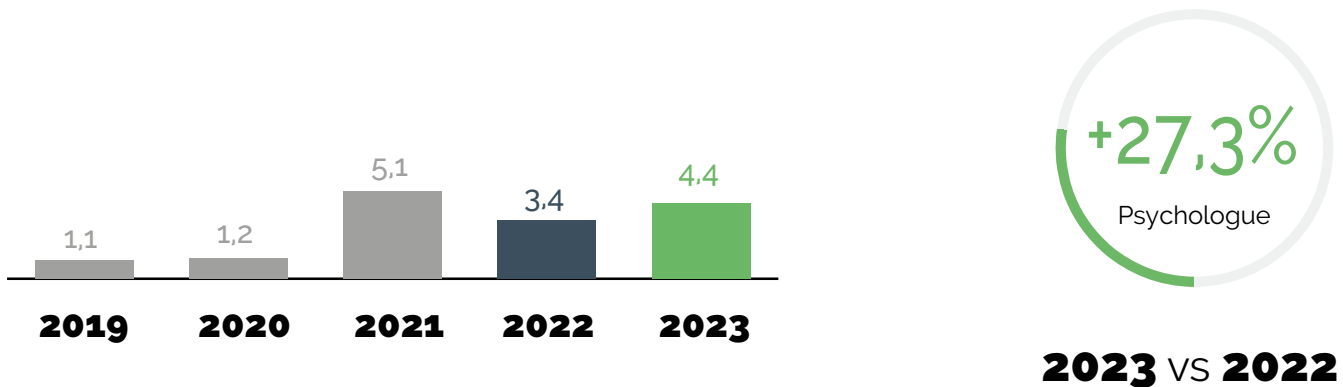
24,8 actes / 100 bénéficiaires en 2023




24,8 actes de médecines douces (hors actes de psychologue non remboursés par la Sécurité sociale) sont réalisés pour 100 bénéficiaires, en France en 2023, selon les chiffres arrêtés au 31/08/2023.

Ce chiffre est en augmentation de +7,8% par rapport à 2022 sur la même période.

en nombre d'actes de psychologue non remboursés par la Sécurité sociale pour 100 bénéficiaires et en % 2023 vs 2022





À noter

Nous avons souligné dans de notre précédent Baromètre Santé la création, en 2022, de nouveaux actes pris en charge par la Sécurité sociale dans le cadre du **nouveau dispositif « MonPsy »**.

Nous souhaitons observer l'impact de ce dispositif dans nos prochaines éditions.

À ce stade de l'année 2023, nous notons une **accélération continue de consommation sur ces nouveaux actes**, même s'ils ont encore un poids assez faible (environ 4% des consultations de psychologue en montant).

Cette tendance à la hausse sera bien sûr à vérifier dans le temps.



Une hausse du remboursement des consultations de médecin notamment liée à des évolutions réglementaires

Poids par poste
sur les remboursements effectués chez Génération

9,3%

généraliste : 3%
spécialiste : 4,9%
neuro-psy : 0,8%

Analyse des tendances par poste

Honoraires **+7,5%**

- **plus de consommateurs**
- **hausse du coût** unitaire pour les consultations neuro-psychiatriques
- **augmentation de l'utilisation** de certains actes, comme l'avis ponctuel de consultant* (APC) & la consultation complexe enfant* (CCE)

À noter



revalorisation de l'avis ponctuel de consultant de 50 à 55€ et des consultations neuro-psychiatriques de 39 à 42,50€ en avril 2022

[*Définitions de l'APC et de la CCE](#)



Nous constatons un **ralentissement de la hausse du remboursement des honoraires** de médecin généraliste et spécialiste (+9,3% de janvier à avril 2023 contre +7,5% d'avril à août 2023), même si le poids du poste sur les remboursements effectués chez Génération évolue très peu sur cette période (10,3% de janvier à avril 2023 contre 9,3% de janvier à août 2023).

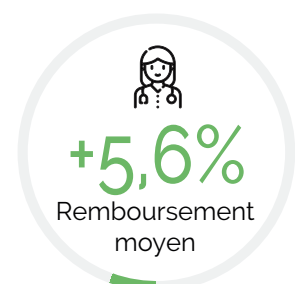
Une hausse du remboursement moyen des consultations de médecin généraliste

Évolution du remboursement par bénéficiaire en % 2023 vs 2022 - chiffres arrêtés au 31/08/2023

La **hausse du remboursement des consultations de médecin généraliste se confirme** (+5,6% sur les huit premiers mois de l'année 2023 par rapport à la même période en 2022).

Cette tendance semble découler d'un retour à l'usage de consultations physiques suite à la fin du remboursement systématique de toutes les téléconsultations par la Sécurité sociale en octobre 2022.

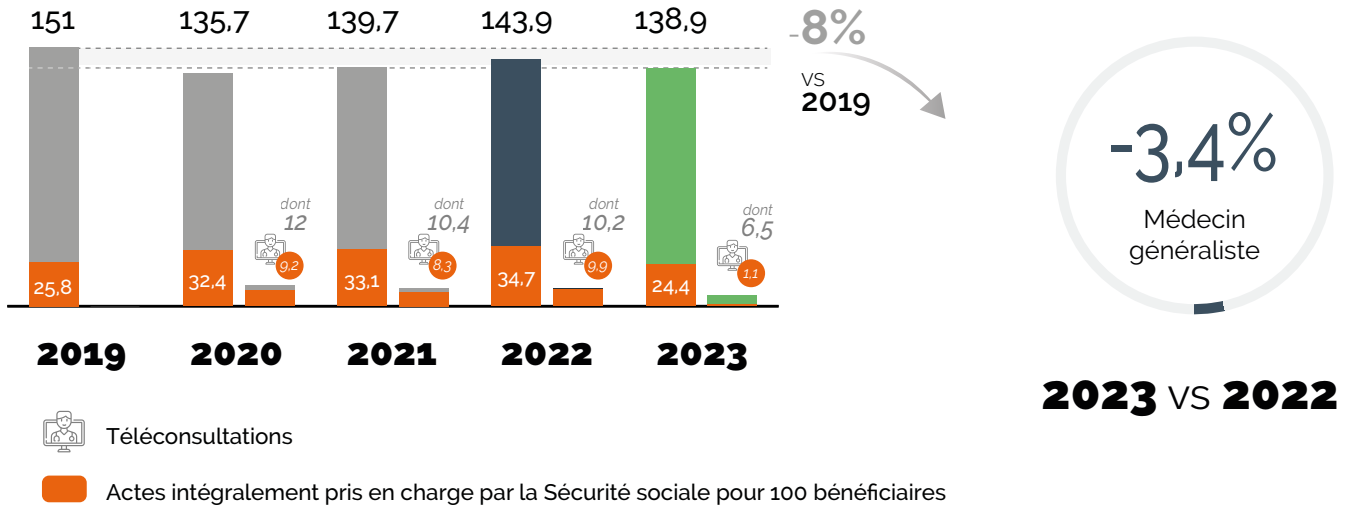
Les chiffres ci-après nous permettent de mieux comprendre ce phénomène.



2023 VS 2022

Moins de téléconsultations de médecin généraliste

Évolution en nombre des consultations dont téléconsultations - chiffres arrêtés au 31/08/2023 pour 100 bénéficiaires et en % 2023 vs 2022

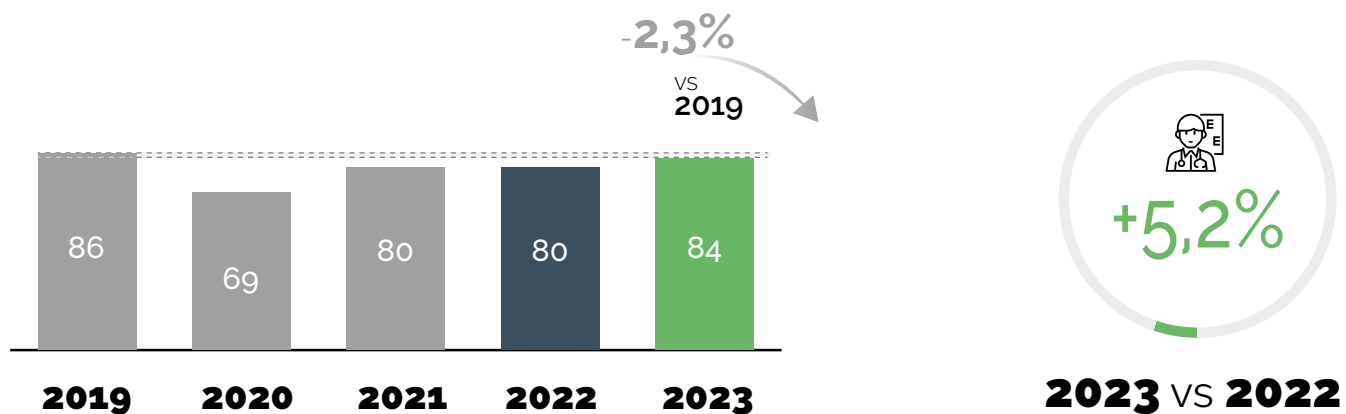


La **part des téléconsultations sur le nombre de consultations de médecin généraliste** stabilisée autour des 7 % avant le 1^{er} octobre 2022 **chute à moins de 5% sur les huit premiers mois de l'année 2023** (selon les chiffres arrêtés au 31/08/2023).

Le **nombre de consultations de médecin généraliste (dont téléconsultations) baisse** sur les huit premiers mois de l'année 2023 par rapport à 2022 sur la même période et est bien inférieur (-8 %) à celui de 2019 sur la même période.

Un retour à la normale pour les consultations de médecin spécialiste

Évolution en nombre des consultations (hors téléconsultations) - chiffres arrêtés au 31/08/2023 pour 100 bénéficiaires et en % 2023 vs 2022



Nous constatons que les **consultations de spécialiste retrouvent un volume proche de celui d'avant la crise sanitaire** de la Covid-19.



Une reprise des hospitalisations suite aux reports liés à la crise sanitaire

Poids par poste
sur les remboursements effectués chez Génération

10,9%

frais de séjour : 2,9%
honoraires : 3,3%
chambre particulière : 2,9%
frais hospitaliers : 1,8%

Analyse des tendances par poste

Hospitalisation **+7,7%**

- **plus de consommateurs**
- **augmentation du nombre** d'actes par consommant pour les frais de séjour

i À noter



probable reprise des hospitalisations post-Covid à vérifier dans nos prochains Baromètres Santé



Une hausse des remboursements pharmacie liée à des pénuries de médicaments et à l'augmentation d'actes non remboursés par la Sécurité sociale

Poids par poste
sur les remboursements effectués chez Génération

9,2%

dont pharmacie non remboursée par la Sécurité sociale : 0,2%

Analyse des tendances par poste

Pharmacie (hors honoraires de dispensation) **+6,1%**

- **hausse du coût** unitaire & augmentation confirmée de consommation chez les **enfants** (+13,4%)
- **augmentation de l'utilisation** de certains produits non remboursés par la Sécurité sociale (+26,1%)

i À noter



explication par le recours à des **médicaments plus onéreux dans un contexte de pénurie** (ex. Amoxicilline pour enfant fin 2022) à vérifier dans nos prochains Baromètres Santé



Les autres soins : le poste qui pèse le plus lourd sur l'augmentation du remboursement moyen

Poids par poste
sur les remboursements effectués chez Génération

15,1%

auxiliaires médicaux : 4,9%
radiologie : 4%
analyses : 2,7%
actes de spécialité : 3,1%

Analyse des tendances par poste

Autres soins

+10,1%

- **plus de consommateurs**
- **légère hausse du coût** unitaire pour les actes de spécialité

i À noter



les **kinésithérapeutes** représentent **plus de 50 % de ce sous-poste** soit 5 % de l'augmentation globale des remboursements relevée début 2023



i À noter

Nous avons observé une hausse du remboursement des auxiliaires médicaux (kinésithérapeutes, orthophonistes, infirmiers...) de 11,6% sur les huit premiers mois de l'année 2023 par rapport à la même période en 2022.

Nous constatons que **cette hausse concerne tous les auxiliaires médicaux** et que les actes de kinésithérapie pèsent particulièrement lourd sur ce poste.

Lexique 1/2

100% Santé

Paniers de soins & Restes à charge (RAC)

Panier 100% Santé

Ce panier propose une sélection de lunettes, de prothèses dentaires et d'aides auditives dont les tarifs sont plafonnés et sans reste à charge pour l'assuré couvert par une complémentaire santé responsable.

Nous parlons donc de « **Reste à charge zéro** » ou « **RAC 0** ».

Panier maîtrisé

Ce panier regroupe les actes dont les tarifs sont uniquement plafonnés. Un reste à charge peut subsister après intervention de la complémentaire santé, mais il sera « modéré » du fait des plafonds fixés.

Nous parlons donc de « **Reste à charge modéré** » ou « **RAC modéré** ».

Panier libre

Dédiés aux techniques et matériaux sophistiqués, les actes de ce panier restent libres et ne sont pas soumis aux plafonnements de tarifs. Le reste à charge du patient après intervention de la complémentaire peut donc être sensiblement plus important.

Nous parlons donc de « **Reste à charge libre** » ou « **RAC libre** ».

[Retour à l'analyse de l'évolution du remboursement des postes impactés par le 100% Santé](#)

Bien-être & Prévention

Dispositif de prise en charge

« MonPsy »

Le dispositif « MonPsy », mis en place depuis avril 2022 et porté par le ministère des Solidarités et de la Santé et l'Assurance Maladie, permet aux patients de plus de 3 ans en souffrance psychique d'intensité légère à modérée de bénéficier d'une **prise en charge par un psychologue remboursée par l'Assurance Maladie**.

En fonction de l'état de santé du patient, et en accord avec lui, les médecins pourront lui proposer de suivre des séances d'accompagnement par un psychologue conventionné (8 au maximum).

Ce dispositif bénéficie notamment aux publics qui ne pouvaient pas auparavant recourir à l'accompagnement psychologique pour des raisons financières.

[Retour à l'analyse de l'évolution du remboursement des actes de médecines douces](#)

Honoraires

Avis ponctuel de consultant & consultation complexe enfant

Avis ponctuel de consultant (APC)

L'avis ponctuel de consultant est un avis donné par un médecin spécialiste à la demande explicite du médecin traitant, ou par dérogation, pour le médecin spécialiste en stomatologie ou en chirurgie orale/chirurgie maxillo-faciale, à la demande explicite du chirurgien-dentiste.

Consultation complexe enfant (CCE)

La consultation complexe est une consultation de médecin généraliste ou spécialiste, nécessitant une attention particulière et plus de temps qu'une consultation classique. Cette catégorie de soins comprend par exemple la consultation annuelle des enfants de 3 à 12 ans en risque avéré d'obésité, la 1^{ère} consultation de contraception et de prévention des maladies sexuellement transmissibles chez les jeunes filles de 15 à 18 ans, etc.

[Retour à l'analyse de l'évolution du remboursement des honoraires](#)

Lexique 2/2

Soins dits « autres soins »

Auxiliaires médicaux & actes de spécialité

Auxiliaires médicaux

Les auxiliaires médicaux sont des professionnels de la santé répondant à une partie spécifique du Code de la Santé Publique.

Nous distinguons notamment parmi eux les infirmiers, les masseurs kinésithérapeutes, les orthophonistes, les orthoptistes, les podologues, les pédicures, etc.

Actes de spécialité

Les actes techniques médicaux et actes de spécialité regroupent des actes très variés pratiqués par divers praticiens.

Cette catégorie de soins comprend par exemple l'ablation de grains de beauté pratiquée par le dermatologue en cabinet, un frottis effectué chez le gynécologue, etc.

[Retour à l'analyse de l'évolution du remboursement des autres soins](#)

Qui sommes-nous ?

Créée en décembre 1996, Génération est une société du groupe Adelaïde, **spécialisée dans la gestion pour le compte de tiers de contrats collectifs Santé et Prévoyance d'entreprises.**

Elle intervient pour l'ensemble des acteurs de l'assurance de personnes : compagnies d'assurance, institutions de prévoyance, mutuelles, courtiers, actuaires...

Nos chiffres clés 2023 :

2,2 millions

DE BÉNÉFICIAIRES
GÉRÉS EN SANTÉ



950 000

SALARIÉS COUVERTS
EN PRÉVOYANCE

2 IMPLANTATIONS



1 000
COLLABORATEURS



1,3 milliard€

DE PRESTATIONS
RÉGLÉES / AN

50 000

CONNEXIONS
WEB & MOBILE / JOUR



Méthodologie retenue pour notre analyse

Périmètre d'étude

L'ensemble des dépenses de santé de plus de **2,2 millions bénéficiaires** sur 2019, 2020, 2021, 2022 et plus particulièrement **2 périodes** d'analyses ciblées*.

2 périodes d'analyses ciblées

- 1** les huit 1^{ers} mois de l'année N en cours (2023)
Soins de survenance entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 août 2023 (date d'arrêté au 31 août 2023)
- 2** les huit 1^{ers} mois de l'année N-1 de référence (2022)
Soins de survenance entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 août 2022 (date d'arrêté au 31 août 2022)

3 indicateurs de comparaison privilégiés

- 1** le nombre d'actes pour 100 bénéficiaires
Exemple : 1M actes pour 2M bénéficiaires couverts soit 50 actes pour 100 bénéficiaires
- 2** le pourcentage de bénéficiaires ayant consommé
Exemple : 200 000 personnes ont bénéficié d'un acte de soin sur 2M de personnes couvertes soit 10 %
- 3** le remboursement moyen par bénéficiaire
Exemple : 100M€ remboursés pour 2M bénéficiaires couverts soit 50€ par bénéficiaire

*volume d'actes de soins traités et analysés > à 95M / an

Déjà publiés
dans la même collection

BAROMÈTRE SANTÉ N°1

Numéro spécial
Exercice 2021

Données de janvier à décembre 2021

BAROMÈTRE SANTÉ N°2

Données de janvier à avril 2022

BAROMÈTRE SANTÉ N°3

Données de janvier à août 2022

BAROMÈTRE SANTÉ N°4

Numéro spécial
Exercice 2022

Données de janvier à décembre 2022

BAROMÈTRE SANTÉ N°5

Données de janvier à avril 2023

Contact

communication@generation.fr

BAROMÈTRE SANTÉ

Édition septembre 2023

Mise à jour au 31/08/2023
Données des 2 premiers quadrimestres 2023
(janvier à août)



 Génération